

« Entre dynamitage et grand flou ».

En première analyse, la situation des collèges apparaît stable pour la rentrée 2006: perte de 293 élèves, moins 919 heures, un H/E en baisse de 0,1. Mais il faut y regarder de plus près.

Les collèges en éducation prioritaire, pour chaque élève, perdent en moyenne 1,77 heures de DGH. En éducation non prioritaire, un élève en moins entraîne la perte de 4,33 heures. On le voit le mode de répartition reste un moyen de faire des économies tout en affichant des évolutions imperceptibles. La décreue démographique est un prétexte afin réaliser ces économies.

La bataille des effectifs, dans chaque établissement, est de la responsabilité de chaque personnel élu au CA. Car c'est sur cette base que se calcule la dotation de l'établissement.

Cette année, les élus FSU ne sont pas en capacité de le faire à votre place. L'Inspection ne joue plus tout à fait la transparence. Face à nos questions précises, elle se cache derrière les décisions ministérielles et rectorales.

En fait, l'enveloppe départementale reste insuffisante afin d'améliorer les conditions d'enseignement et de travail. Il est toujours aussi difficile pour notre Institution d'avouer que les moyens sont loin d'être en regard des besoins sur le terrain.

Frank BOULLE, SD SNES 91.

Les UPI.

Bien que l'intégration des handicapés soit une priorité nationale, les efforts ont été stoppés cette année. 4 UPI en plus seulement, sans personnel qualifié complémentaire. Des UPI légères existent également financées en HSA.

Les seqpa: une disparition programmée.

Disparition des formations diplômantes au profit de CAP en lycée professionnel: 4 nouvelles ouvertures, extension de la capacité d'accueil pour les autres...

Le nombre des élèves en 6e diminue également. Les nouvelles procédures d'orientation et la volonté des familles en seraient la cause.

Le financement de la DP 3 heures.

La « découverte professionnelle » module 3 heures n'est financée qu'à hauteur de 2 heures. La dernière heure étant réalisée par des personnels non enseignants (COPSY, documentalistes, individus extérieurs...).

De nouvelles charges de travail en perspective pour ces personnels...

Les postes gagés: le scandale continue.

Malgré la motion votée, l'année dernière, à l'unanimité moins les voix de l'Administration, les collèges de l'Essonne voient une nouvelle fois leur dotation amputée de plus de 200 heures. Ces heures servent à financer les postes de documentalistes, de personnels de direction que le Ministère n'a pas prévus dans son budget alors que le Conseil général a voté la construction de ces établissements depuis souvent des dizaines d'années.

Il est tellement plus facile de s'en remettre à la bonne volonté de notre Inspection.